

Cadre réservé au contrôle de légalité

Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

Publié le

ID : 039-253900302-20250305-SIE_2025_0005-DE

S²LO

SÉANCE DU 05 / 03 / 2025

Date de la convention :
27 / 02 / 2025

Date d'affichage :
27 / 02 / 2025

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 6
- Présents : 5
- Votants : 5

Votes :

- Pour : 5
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars à vingt heure et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

MEMBRES PRÉSENTS :

M. Michel BLASER, M. Marcel RENAUD, M. Julien BUFFAUT, M. Régis LACROIX, Mme Catherine FORESTIER,

ABSENT(S) AVEC POUVOIR :

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : M. Romain VOLATIER

SECRETÀIRE DE SÉANCE : Mme Catherine FORESTIER,

OBJET : EXERCICE 2025 – BUDGET PRIMITIF

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la Présidence de Michel BLASER,

VOTE les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 comme suit :

INVESTISSEMENT

- Dépenses :	164 903.01
- Recettes :	164 903.01

FONCTIONNEMENT

- Dépenses :	255 195.03
- Recettes :	255 195.03

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>	
Dépenses :	164 903.01 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	164 903.01 (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	255 195.03 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	255 195.03 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président, Michel BLASER